

Prévenir la discrimination dans l'entreprise

Cours Pratique de 1 jour - 7h

Réf : PDI - Prix 2024 : 890CHF HT

La prévention de la discrimination est devenue une nécessité stratégique pour les entreprises contemporaines. Cette formation vous apportera des éclairages sur la notion juridique de discrimination et ses méthodes de prévention aux différents niveaux où elle peut intervenir : recrutement, mobilité, promotions...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre les fondements de la non-discrimination

Prévenir la discrimination dans le cadre d'un recrutement

Prévenir la discrimination dans le cadre d'une évolution de carrière

Sensibiliser et impliquer tous les acteurs pour lutter contre la discrimination

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2018

1) Le cadre légal relatif aux discriminations au travail

- Comprendre les notions utilisées autour de la diversité et de la discrimination.
- Cerner le contexte juridique et institutionnel de la discrimination.
- Identifier les organismes de référence et leurs rôles.
- Comprendre les risques de poursuites au conseil des Prud'hommes et au pénal.
- Connaître les accords d'entreprise sur la non-discrimination : handicap, parité, égalité professionnelle, seniors...

2) Analyser les dangers de perception pour une candidature

- Analyser les risques de danger d'exclusion potentielle à la lecture de CV.
- Différencier les aspects factuels et inférentiels de la perception (préjugés, a priori, stéréotypes).
- Evaluer les risques d'une mauvaise analyse et d'un choix discutable.
- Utiliser les techniques adaptées d'entretien pour obtenir des informations précises.
- Comprendre, au regard de la loi, les dangers de la prise de notes pendant l'entretien.

Travaux pratiques : S'exercer à l'analyse d'informations écrites à partir de plusieurs CV.

3) Prévenir la discrimination dans l'évolution de carrière

- S'assurer du respect de la non-discrimination à tous les stades de la gestion de l'évolution de carrière.
- Identifier les points de vigilance.
- Sécuriser les pratiques et process de l'évolution de carrière au sein de l'entreprise : mobilité, promotion, salaire...
- Articuler lutte contre la discrimination et promotion de la diversité aux différents niveaux de l'entreprise.
- Sensibiliser les managers sur la question de non-discrimination.

Travaux pratiques : Jeux de rôle sur la base de situations issues du quotidien professionnel des participants.

PARTICIPANTS

DRH, RRRH, recruteurs, collaborateurs de la fonction RH, managers.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Evaluer les phénomènes d'inclusion et d'exclusion

- Identifier les situations ressenties comme discriminatoires : propos, comportements, communications écrites et orales.
- Prendre conscience de comportements d'exclusion.
- S'exercer à transmettre des messages difficiles.

Travaux pratiques : Comprendre, par le jeu métaphorique, les risques de discrimination au quotidien.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 15 juil., 28 oct.